DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mars 2021

Nombre de membres afférents : 19

En exercice: 19 Qui ont pris part à la délibération: 18

Date de la Convocation : 25/03/2021 Date d'affichage : 25/03/2021

L'an deux mil vingt et un et le 30 mars 2021 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents: Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE-Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL

Excusés : Mathilde SAVARY (pouvoir donné à Jean- Michel GAMORE)- Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Jean GRANGER

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2021-023: Adoption du budget primitif 2021 du service de l'eau

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-1 à L 2343-2, Vu la convention de délégation de compétence pour la gestion et l'exploitation de l'eau potable intervenue entre la Communauté d'Agglomération de Montélimar et la Commune d'Allan dont la signature a été actée par Délibération respective en date du 25 novembre 2020 et 08 décembre 2020, VU la délibération n°2021- 014 en date du 11 mars 2021 adoptant le compte administratif 2020 du service de l'eau.

VU la délibération n°2021- 022 en date du 30 mars 2021 décidant de l'affectation du résultat 2020, VU l'avis de la « Toutes Commissions » réunie le 23 mars 2021,

Monsieur le Maire expose le contenu du budget du service de l'eau de l'exercice 2021 en précisant les principales orientations,

Au vu de cet exposé, Monsieur le Maire propose l'adoption du budget primitif du service de l'eau pour l'exercice 2021 tel que présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE le budget primitif du service de l'eau de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses (€)	473 723, 03	176 042, 91	649 765, 94
Recettes (€)	473 723, 03	176 042, 91	649 765, 94

POUR: 18 CONTRE: 0 ABSTENTION:0

Yves COURBIS,

Maire